

● Votre contrat

Conservez le soigneusement, il vous sera demandé à chaque passage sur le parc et vous indique la date et l'heure à laquelle vous devrez nous rendre le vélo.

● Déroulement de la location

Chaque vélo est loué batterie chargée et permet une assistance électrique de 35 à 50 km. Pendant toute la durée de votre location, vous pouvez à tout moment* échanger votre vélo déchargé --ou votre batterie - contre un modèle chargé. Il vous suffit d'en faire la demande auprès du personnel du parc et de présenter votre contrat de location. Votre forfait vous permet également de stationner gratuitement votre vélo électrique sur le parc sur un emplacement prévu à cet effet.

● Fin de la location : restitution du vélo sur le parc

Présentez-vous au local d'accueil du parc où a été émis votre contrat. Après vérification de ce dernier, du vélo et des accessoires rendus, notre personnel vous remettra une fiche de retour qui clôturera votre contrat.

Ce retour doit obligatoirement s'effectuer avant la date et l'heure de fin de location qui figurent sur votre contrat. Des indemnités forfaitaires vous seront réclamées en cas de dépassement.

● Dégradation ou perte sur le vélo et/ou ses accessoires

Faites en part immédiatement à notre personnel dès votre retour sur le parc. Si vous avez souscrit une extension de garantie, précisez le également. Nous vous indiquerons ensuite si d'éventuelles indemnités forfaitaires sont à régler.

● Perte ou vol du vélo

Déposez immédiatement plainte auprès du commissariat de police le plus proche du lieu du vol ou de la perte du vélo. Présentez-vous sur le parc avec le récépissé du dépôt de plainte que vous remettrez à notre personnel.

*Pendant les horaires d'ouverture du service sur le parc, tous les jours de 8h30 à 20h30



Vous venez de louer un vélo à assistance électrique, voici quelques recommandations pour pouvoir en profiter pleinement :

Insérer et retirer la batterie

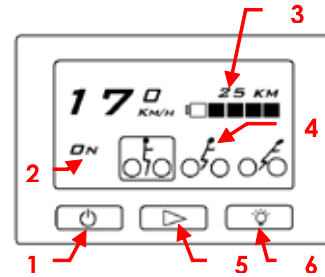
Ouvrez le logement prévu à l'arrière du vélo avec la clé qui vous a été remise (un demi-tour vers la gauche). Insérez ensuite la batterie en la poussant à l'intérieur du logement, en respectant les encoches situées de part et d'autre de celle-ci. Pour le retrait, relevez la poignée et retirez prudemment la batterie.

Régler la selle et le guidon

Réglez la hauteur de la selle à l'aide du levier situé sur la tige. Tirez celui-ci vers le haut, ajustez la selle puis rabattez-le. Pour régler celle du guidon, tirez le levier situé au centre vers le haut, ajustez le guidon, puis refermez-le levier.

Fonctionnement de l'assistance électrique

Appuyez sur le bouton de commande on/off du boîtier de commande (1). Le boîtier s'allume (2) et le niveau de la batterie s'affiche (3) ainsi que l'autonomie restante en km. Sélectionnez ensuite le niveau d'assistance souhaité (faible, moyen, fort) (4) au moyen du bouton central (5).



L'assistance se déclenche dès le premier coup de pédale et s'arrête automatiquement lorsque vous freinez ou dépassez 25km/h.

Sélectionner les rapports du dérailleur

Votre vélo est équipé d'un dérailleur 7 vitesses vous permettant de sélectionner vos rapports instantanément même à l'arrêt en tournant la manette droite du guidon.

Gérer son effort

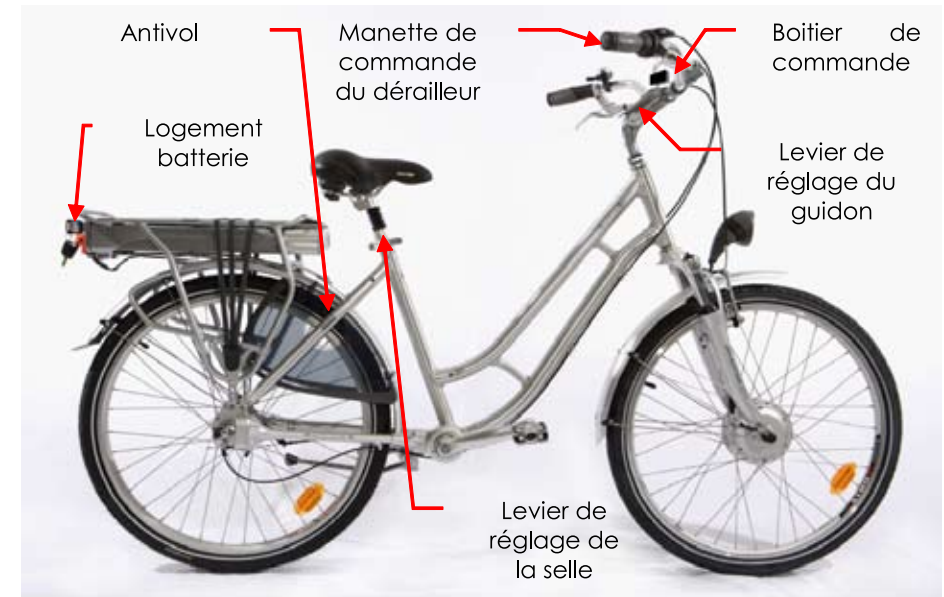
L'assistance électrique est actionnée par le mouvement du pédalier, donc plus vous pédalez, plus l'assistance est efficace. Ainsi sur des reliefs prononcés, il est préférable de sélectionner, outre le niveau fort de l'assistance, le plus bas rapport du dérailleur, afin de pédaler rapidement mais sans effort et donc de bénéficier d'une assistance maximum.

Allumer et éteindre les feux

Pressez le bouton droit du boîtier de contrôle (6) pour allumer et éteindre les feux. En l'absence de mouvement, les feux s'éteignent automatiquement après dix minutes.

Votre vélo est équipé d'un système de double antivol, barre de blocage de la roue arrière et câble pour attache sur un mobilier fixe (arbre, poteau...). Ce système est commandé par une clé unique. Pour fermer le dispositif, insérer le câble dans la fiche prévue sur le cadenas, baissez la barre de blocage de la roue au moyen du levier, effectuez un quart de tour avec la clé et retirez celle-ci.

Attention : la clé de l'antivol reste sur le cadenas lorsque celui-ci est ouvert ! Verrouillez systématiquement votre antivol lorsque vous descendez du vélo, afin d'éviter le vol de la clé... et/ou du vélo !



Roulez en toute sécurité

- Respectez le code de la route et la signalisation routière
- N'empruntez pas les sens interdits et ne roulez pas sur les trottoirs
- Roulez de préférence sur les voies cyclables
- Signalez avec le bras vos changements de direction
- Ne dépassez pas un camion par la droite et ne cherchez pas à dépasser un camion qui manœuvre, ni par la droite, ni par la gauche, en particulier à l'approche d'une intersection.
- Empruntez les voies de bus en serrant à droite dans le couloir de bus et déportez-vous à gauche lorsqu'un bus est à l'arrêt.
- Restez vigilant lorsque vous croisez des véhicules ou longez ceux en stationnement.
- Gardez le contact visuel : si vous pouvez voir les yeux du chauffeur dans son rétroviseur, il peut également vous voir.
- Ne vous arrêtez jamais sous les rétroviseurs ou à leur hauteur.